



Championnat du club

Règlement 2017

QUALIFICATION : Dimanche 14 mai

- L'épreuve de qualification se déroulera le Dimanche 14 mai 2017 sur le terrain du golf de Guerville.
- Inscriptions auprès de l'accueil du golf ou sur la liste prévue à cet effet jusqu'au vendredi 12 mai 18h.
- Il est rappelé que cette compétition est ouverte à la totalité des membres plein temps du golf de Guerville, aux semainiers (avec green-fee), ainsi qu'aux extérieurs (avec green fee). Les résultats des compétiteurs compteront pour le calcul de leur index.
- Droits de jeu (hors green fee) :
 - Membres AS : 6 euros
 - Non Membres AS : 12 euros
- Formule de jeu :

La formule de jeu est le stroke-play pour les premières séries et le stableford pour les autres séries.
- Séries et marques de départ :

Dames :

 - 1ère Série jusqu'à 24.4 d'index – Marques bleues
 - 2ème Série à partir de 24.5 d'index – Marques rouges

Messieurs :

 - 1ère Série jusqu'à 18.4 d'index – Marques blanches
 - 2ème Série à partir de 18.5 d'index – Marques jaunes

Les index pris en compte sont ceux lors de l'établissement de la liste des départs.

MATCH-PLAYS

- Pour pouvoir accéder aux phases des match-plays désignant les vainqueurs, les participants doivent être à jour de leur cotisation AS avant de prendre le départ des qualifications.

Seuls les membres AS sont admis à cette phase de match-play.
- Sélection et tableaux :

Sont sélectionnés les 16 joueuses et joueurs ayant réalisés les meilleurs scores bruts dans chaque série. Les tableaux seront composés selon les préconisations de la Fédération Française de Golf.
- La formule de jeu pour l'ensemble des séries est le MATCH-PLAY BRUT. Les



marques de départs sont les mêmes que lors de la phase qualificative.
En cas d'égalité à l'issue du tour conventionnel, les adversaires continueront en play-off trou par trou à partir du trou n°1.

L'ensemble des tableaux des match-plays sera affiché au club house.

- Les matchs doivent être joués dans un délai imparti. La date limite de chaque tour est fixée comme suit :

1/16ème de finale : 4 juin 2017

1/8ème de finale : 25 juin 2017

1/4 de finale : 3 septembre 2017

1/2 finale : 1er octobre 2017

Finale : 22 octobre 2017

- Si un match n'était pas joué à la date limite, les deux joueurs sont disqualifiés. Ils peuvent toutefois demander, avant cette date limite, s'ils n'ont pas pu se mettre d'accord pour jouer, que le gagnant du match soit désigné par tirage au sort par le comité de l'épreuve.

- Prix :

La remise des prix aura lieu lors de la Coupe du Président, le 22 octobre 2017. Les vainqueurs de chaque série seront récompensés.

- Comité de l'épreuve :

Phase qualificative : Hélène Ayrault et Jean-Jacques des Moutis

Match- plays : Marin Rondeaux et Patrick Allano.